



Fédération Française d'Aéromodélisme



Qualification Pilote De Démonstration

FICHE D'EVALUATION HELICOPTERE (moteur à piston, électrique ou turboréacteur)

NOM / Prénom du candidat : N° licence FFAM I _ I _ I _ I _ I _ I _ I

MODELE : Diamètre rotor : cm Masse : Kg

QPDD : 1H 2H Thermique Électrique Zone grisée spécifique propulsion électrique Turbopropulseur *

* Les utilisateurs de microréacteurs devront prendre les dispositions de sécurité liées aux "Jets"

1 - CONTRÔLE GENERAL - PREPARATION ET MISE EN ROUTE		a	b	c
1	Tenue du pilote et protection contre l'éblouissement			
2	Utilisation de la radio : prise de fréquence (en conformité avec le règlement du terrain)			
3	Conformité du modèle : contrôle technique général de l'hélicoptère			
4	Conformité des pales et contrôle des commandes de vol			
5	Test de portée (en conformité avec les recommandations du constructeur de la radiocommande)			

2 - PREPARATION ET MISE EN ROUTE		a	b	c
6	Positionnement du matériel de piste (notamment extincteur pour une propulsion par turbopropulseur)			
7	Obstacle dans le champ du rotor			
8	Positionnement du modéliste pour le démarrage			
9	Démarrage moteur(s)			
10	Connexion batterie (spécifique propulsion électrique) - pas de croix si autres types de propulsion			
11	Essais moteur(s) et des commandes de vol avant décollage			

3 - VOL		a	b	c
12	Décollage et stationnaire à 2 mètres de hauteur pendant 5 secondes			
13	Stationnaire			
14	Descente du modèle			
15	Translation longitudinale lente avant-arrière à 2 mètres de hauteur avec arrêt au point central à chaque passage			
16	Translation longitudinale avant			
17	Translation longitudinale arrière			
18	Translation rapide suivie d'un renversement en conformité avec les possibilités de l'hélicoptère			
19	Placement de la figure			
20	Respect de la figure			
21	Axe de sortie de la figure			
22	Exécution d'un circuit en hippodrome d'au minimum 50 mètres de long et 20 mètres de large			
23	Placement de la figure			
24	Respect de la figure			
25	Axe de sortie de la figure			
26	Prise d'altitude (minimum 20 mètres) suivie d'une descente régulière à 45° et atterrissage.			
27	Plan de descente			
28	Régularité de la descente			
29	Préparation à l'atterrissage			
30	Atterrissage dans la zone désignée par les officiels			
28	Arrêt du rotor (freinage des pales)			
29	Arrêt du moteur (ou déconnexion batterie)			
30	Arrêt de la radio			

Hauteur maxi fixée par les officiels (en mètres) : Hauteur estimée par le candidat (en mètres) : Pas de croix

Accepté Deuxième essai Refusé Nombre de croix par colonne

--	--	--

(Etablir une seconde feuille de notation)

EXAMINATEUR N° 1

NOM : Prénom :

N° CLUB : I _ I _ I _ I _ I LAM :

Signature :

Signature du candidat

EXAMINATEUR N° 2

NOM : Prénom :

N° CLUB : I _ I _ I _ I _ I LAM :

Signature :

Croix en 1 : pas de danger - 2 : danger potentiel - 3 : Dangereux